

Inscrivez-vous à « Bordeaux à vos côtés » !

Plus que quelques semaines pour financer vos animations chez vos clients professionnels français et belges !

Date de l'opération: du 2 septembre au 31 décembre 2020

L'objectif de la campagne « Bordeaux à vos côtés » est de vous accompagner financièrement, que vous soyez viticulteur, négociant ou une cave coopérative, dans vos animations chez vos distributeurs.

Chaque entreprise pourra bénéficier d'un maximum de **4 forfaits journaliers** (dont maximum 2 en Belgique) selon les zones géographiques :

Forfait Gironde 1 jour	Forfait Nouvelle Aquitaine 1 jour (hors Gironde)	Forfait France 1 jour (hors Nouvelle Aquitaine)	Forfait 1 jour en Belgique max 2 par entreprise
25€ HT	75€ HT	125€ HT	150€ HT

Conditions de participation :

- Les animations doivent avoir lieu entre le **2 septembre et le 31 décembre 2020**
- Les animations doivent être réalisées par les viticulteurs, négociants, adhérents des caves coopératives, le but de cette opération est de montrer les Hommes et Femmes qui font Bordeaux.
Seuls les négociants peuvent avoir recours à des animateurs.
- **Vous pourrez réaliser des animations dans l'établissement de votre choix en France et en Belgique.** Les circuits éligibles :
 - **Les cavistes indépendants ou chaînés** (Nicolas, Cavavin, Intercaves, V&B, Cash Vin etc.)
 - **La grande distribution** (Hypermarché, Supermarché, Proxi, magasins Bio)
 - **Le CHR** (Cafés, hôtels, Restaurants, Bar à vins, Caves à manger).
 - **Grossistes** (C10, France boissons etc) et le **Cash & Carry** (Metro)
 - Ne sont pas éligibles les autres circuits de vente : maison de vins, salons de particuliers, marchés.

En cas de reprise du Covid ou d'une réglementation trop stricte sur les gestes barrières, l'opération pourrait être annulée/reportée.

Comment s'inscrire ?

1. Valider avec vos distributeurs le lieu et date de vos animations
2. Inscrivez-vous sur la plateforme : <https://bordeauxavoscotes.bordeaux.com>.
3. Réalisez vos animations et retournez-nous dès que possible par email à berangere.escande@planete-bordeaux.fr les deux documents suivants :
l'[attestation de participation](#) complétée ainsi qu'une photo de votre animation.

Pour vous aider à vous inscrire sur la plateforme en ligne, vous pouvez vous référer à [ce tutoriel](#).

Modalités de remboursement des forfaits - avant le 13 janvier 2021 :

Une fois vos deux documents transmis et validés par le Syndicat des Bordeaux, **vous pourrez nous adresser avant le 13 janvier 2021 dernier délai une facture correspondant à la totalité de vos forfaits** par email à : berangere.escande@planete-bordeaux.fr
Intitulé de la facture : Syndicat des Bordeaux – Bordeaux à vos côtés.
Vous serez remboursé au printemps 2021.

Contactez-nous pour toute question !

Bien cordialement,

Bérandère ESCANDE
Chargée de Promotion Export

PLANETE BORDEAUX



BORDEAUX | 
BORDEAUX SUPERIEUR | 
planete-bordeaux.fr

Tél. : 05.57.97.90.48

1 route de Pasquina - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU www.planete-bordeaux.fr